LONG, E. E.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Bénédice, Nouvelle-Orléans et Treso-Desgraviers, sous le No. 6 à l'Ilet No. 2009; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues St. Bernard et Bénédice et mesurent 160 pieds 4 pouces de face à la rue St. Bernard sur 160 pieds de profondeur.

LOUECH, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....80c

Certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

LONGPRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Hommes et Socrates, désignée comme l'Ilet No. 2 sur le plan dudit Ilet; la dite portion mesure 281 pieds de face à la rue St. Antoine sur 339 pieds de profondeur.

LORREINS, Mme JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 8; le dit lot No. 8 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 180 pieds de profondeur.

LOUFRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 80 pieds de face au Bayou St. Jean sur 320 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 24; le dit lot No. 24 mesure 1[illegible] pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOIDSON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Press et Urquhart, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Féliciana, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 96 de l'Ilet No. 453; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOISEN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Andry, l'Avenue Castiglione et la rue Marais, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 428; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 72 pieds de face à la rue St. Claude sur 117 pieds de profondeur.

LOTT, VEUVE M. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Egana, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, désigné comme l'Ilet No. 126 B.

LOISON, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 8; le dit lot No. 8 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 180 pieds de profondeur.

LOUFRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 80 pieds de face au Bayou St. Jean sur 320 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 290 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Lafayette et Decatur, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 14; le dit lot No. 14 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Washington et Royale, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 149; le dit lot No. 14 mesure 34 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à.....60c

Quelques certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Andry, l'Avenue Castiglione et la rue Marais, désignées comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 429 A, les dits lots Nos. 1 à 4 formant l'encoignure des rues St. Claude et Andry et mesurant, chaque, 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Andry, l'Avenue Castiglione et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 455 A; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marais et Andry et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hagan, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, désigné comme l'Ilet No. 126 B.

LOISON, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Iberia et Reconpensé, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 85 pieds de profondeur.

LORENSKI, CHAS. M.—Taxe de 1880, montant à.....$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 619. le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

LULING, FLORENCE A.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 290 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Bernard et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 757; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MANINT, Ma. ET Mme E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 786; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 90 pieds de profondeur.

MAZET, ARIAN ET SOLAMINE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1720; la dite portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Clay sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesure 120 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Antonia, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 1629; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 96 pieds de profondeur.

MASSON, Mme LOUISA—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquhart, désignés comme lot No. 22 de l'Ilet No. 639; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

MAGERE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Largo-Columna, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Laharpe sur 126 pieds de profondeur.

MAZET, Mme LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 757; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MANINT, Ma. ET Mme E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny et Derbigny, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1351; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MAGNE ALPHONSE, — Taxe de 1880, montant à.....$2 70

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Washington, Lafayette et Dauphine, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 2002; le dit lot No. 15 mesure 21 pieds de face à la rue Bourgogne sur 100 pieds de profondeur.

MARMICHE, V. P. — Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Decatur, Chamna Elysées et Chartres, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Marigny et Decatur et mesure 21 pieds de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

MARMICHE, V. P. — Taxe de 1880, montant à.....$15 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Marigny, Champs Elysées et Chartres, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 19 mesure 21 pieds de face à la rue Decatur sur 80 pieds de profondeur.

MANY, JANE— Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hagan-telle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 327; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 96 pieds de profondeur.

MARSHALL, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Vingt-six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Bourgogne, Prieur et Remparts, désignés comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 517; les dits lots Nos. 1 à 26 formant l'encoignure des rues Hancock et Bourgogne et mesurant 26 pieds de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

MAXWELL, E. L.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Hope, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 1804; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 160 pieds de profondeur.

MARQUEZ, Mme JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$1 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Esconpensé et Savage, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1906; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MAISTRE, PIERRE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la Route St. Jean, et les rues Florida, Encampement et Savage, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 1846; le dit lot No. 19 mesure 90 pieds de face à la Route St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Mandeville et Derbigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1351; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesure 120 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MATHIEU, JULES—Taxe de 1880, montant à.....60c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme lots de l'Ilet No. 1792.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....20c

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1629; le dit demi lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

MATHERNE, P.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 1629; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

MALLERICH, FRANZ—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Iberia et Reconpensé, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 85 pieds de profondeur.

LORENSKI, CHAS. M.—Taxe de 1880, montant à.....$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 619. le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

LULING, FLORENCE A.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 290 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Bernard et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 757; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MANINT, Ma. ET Mme E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 786; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 90 pieds de profondeur.

MAZET, ARIAN ET SOLAMINE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Bourgogne, Prieur et Remparts, désigné comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 517; les dits lots Nos. 1 à 26 formant l'encoignure des rues Hancock et Bourgogne et mesurant 26 pieds de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

MANY, JANE— Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hagan-telle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 327; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 96 pieds de profondeur.

MASSON, Mme LOUISA—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquhart, désignés comme lot No. 22 de l'Ilet No. 639; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

MAGERE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Largo-Columna, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Laharpe sur 126 pieds de profondeur.

MAZET, Mme LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 757; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Mandeville et Derbigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1351; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MAGNE ALPHONSE, — Taxe de 1880, montant à.....$2 70

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Washington, Lafayette et Dauphine, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 2002; le dit lot No. 15 mesure 21 pieds de face à la rue Bourgogne sur 100 pieds de profondeur.

MASSICOT, JULES A.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Esmparts et Ste. Claude, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 269; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

MARSHALL, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Vingt-six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Bourgogne, Prieur et Remparts, désignés comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 517; les dits lots Nos. 1 à 26 formant l'encoignure des rues Hancock et Bourgogne et mesurant 26 pieds de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

MAXWELL, E. L.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Hope, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 1804; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 160 pieds de profondeur.

MARQUEZ, Mme JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$1 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desiry, Tricou, Claiborne et Prosper, désigné comme l'Ilet No. 1906; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MAISTRE, PIERRE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la Route St. Jean, et les rues Florida, Encampement et Savage, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 1846; le dit lot No. 19 mesure 90 pieds de face à la Route St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Mandeville et Derbigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1351; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesure 120 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MATHIEU, JULES—Taxe de 1880, montant à.....60c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme lots de l'Ilet No. 1792.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....20c

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Virginius et Carnot, désigné comme un demi de l'Ilet No. 3421; le dit demi ilet No. 3421 mesure 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français Virginius et Carnot, désigné comme l'Ilet No. 3422; le dit ilet No. 3422 mesure 300 pieds sur 320 pieds.

MALLORY, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Timolion et Socrates, désigné comme l'Ilet No. 3417; le dit ilet No. 3417 mesure 270 pieds sur 320 pieds.

MARTIN, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Broad, l'Allée Rousselin, les rues Onzaga et d'Abadie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1285; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

MANNING, JAS. A — Taxe de 1880, montant à.....90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Bernard, l'Allée Rousselin, les rues O'Reilly et Broad, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1365, la dite portion mesure 77 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur 317 pieds de profondeur.

MADRON, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....80c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesure 120 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MATHIEU, JULES—Taxe de 1880, montant à.....60c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme lots de l'Ilet No. 1792.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....20c

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Virginius et Carnot, désigné comme un demi de l'Ilet No. 3421; le dit demi ilet No. 3421 mesure 320 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français Virginius et Carnot, désigné comme l'Ilet No. 3422; le dit ilet No. 3422 mesure 300 pieds sur 320 pieds.

MALLORY, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Timolion et Socrates, désigné comme l'Ilet No. 3417; le dit ilet No. 3417 mesure 270 pieds sur 320 pieds.

MARTIN, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Broad, l'Allée Rousselin, les rues Onzaga et d'Abadie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1285; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Mandeville et Derbigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1351; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Roulère, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Clay sur 140 pieds de profondeur.

MATHIEU, JULES—Taxe de 1880, montant à.....60c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 de l'Ilet No. 1792.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....20c

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Virginius et Carnot, désigné comme un demi de l'Ilet No. 3421; le dit demi ilet No. 3421 mesure 320 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

MASCARO, ANT., Sr.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français Virginius et Carnot, désigné comme l'Ilet No. 3422; le dit ilet No. 3422 mesure 300 pieds sur 320 pieds.

MALLORY, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Timolion et Socrates, désigné comme l'Ilet No. 3417; le dit ilet No. 3417 mesure 270 pieds sur 320 pieds.

MARTIN, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Broad, l'Allée Rousselin, les rues Onzaga et d'Abadie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1285; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

MAGNON, ALFRED—Taxe de 1880, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Célestine, Almitre, Marais et